

3°) Cérémonie du 11 Novembre 2014.

Rendez-vous à 11 heures à la Mairie.
Une gerbe et 8 bouquets seront commandés.
Le verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie à la Salle Saint-Jean.

4°) Soirée illuminations de Noël.

Une animation avec orchestre aura lieu pour l'occasion, vraisemblablement le 12 décembre 2014.

5°) PAVE désignation d'un référent pour la réunion de diagnostic programmée le 24/11/2014 avec le bureau d'étude diligenté par la communauté de communes du Barséquanais.

Mrs Joël VIARDET et Sébastien BOLZANI seront référents pour cette réunion.

6°) Délibération renforcement éclairage public dernière tranche sur 2015.

Pour la dernière tranche du renforcement de l'éclairage public, les travaux comprennent :

- Fourniture et pose sur supports existants de 14 luminaires équipés pour lampe à vapeur de sodium haute pression 70W.
- Fourniture et pose sur supports existants de 8 lanternes de style équipées pour lampe à vapeur de sodium haute pression 100W.

Les coûts estimés sont de 20 200,00 € dont 50 % à la charge du SDEA, coût restant pour la commune 10 100,00 €.

Voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

7°) Délibération versement des subventions aux associations.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le versement de subventions aux associations suivantes :

- La pêche : 100 €
- La Chasse : 100 €
- Le Tennis club : 300 €
- CCAS : 3 500,00 €
- Arlequin : 300 € sous réserve des comptes de gestion de l'association.

8°) Délibération achat des jeux et banc selon devis et délibération demande de subvention.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'aménagement d'un espace de jeux pour la somme de 5 411,58 € avec une participation du Tennis Club de 2 500,00 € et d'un banc pour un coût de 351,30 € pris en charge par la commune.

Une demande de subvention sera faite auprès de Monsieur Le Président du Conseil Général de l'Aube, Monsieur Philippe ADNOT.

9°) Délibération autorisant Monsieur Le Maire à commander la signalisation du protocole "Vosins Vigilants".

La société Direct Signalétique a été choisie pour l'achat des panneaux "Voisins Vigilants" pour un coût de 1 107,36 €.

10°) Délibération autorisant Monsieur Le Maire à acheter les coussins berlinois et signalisation priorité à droite de la rue des Hautes Montées.

Pour la mise en place de coussins berlinois et de deux panneaux "Priorité à Droite" rue des Hautes Montées, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer le devis pour un coût de :

- Panneaux "Priorité à Droite" : 453,60 € TTC
- Coussins berlinois : 4 350,60 € TTC.

11°) Délibération pour mise en place d'un thermostat programmable sur le chauffage de l'école.

Pose d'un thermostat programmable dans la nouvelle classe, coût 911,02 TTC.

12°) Délibération ONF.

Vente des produits des parcelles n° 1 et 5.1 de la forêt communale de l'exercice 2015.

13°) Goûter de nos Aînés novembre 2014.

Le Goûter de nos Aînés aura lieu le samedi 22 novembre 2014 avec Sébastien BOLZANI, Christian BOLZANI et Isabelle LAFILLE.

Le thème sera "Le Beaujolais Nouveau".